



**Le 22 février 2011**

## **Relevé de décision du quartier Paul Bert du jeudi 3 février 2011**

**Présents : 35 habitants présents**

**Elus :**

**Benoît Logre**, Maire adjoint à la Politique Sociale, à la Petite Enfance, à la Parentalité et au Contrat de ville, élu du quartier

**Madina Mohamed**, Conseillère municipale, élue du quartier

**Véronique Le Bihan**, Maire adjointe à la Propreté.

**Pour l'équipe :**

**Jean-Louis Querbes**, Président de l'équipe d'animation,

**Xavier Hernandez, Nouredine Kaddouri, Michèle buisson, Gisette Dragin, Naïma**

**Akkar** : membres de l'équipe d'animation ;

**Administration :**

**Henri Clément**, Directeur de l'Unité Territoriale Propreté d'Aubervilliers,

**Nathalie Incorvaia**, Chargée de mission développement local.

**Invité : Mickaël Mimiette**, Responsable de la Maison de jeunes J. Vallès à l'Omja

• **Ordre du jour :**

- **Point sur la propreté et le cadre de vie**
- **Point de rappel sur les enveloppes de quartier, avec une date limite de dépôt des projets le 15 février.**
- **Les travaux de la crèche rue de Presle démarrent, calendrier des travaux**
- **L'équipe d'animation souhaite connaître les points que les gens du quartier souhaitent aborder ou approfondir pour les derniers Conseils de quartier de son mandat.**
- **Questions diverses.**

Le président se félicite du changement de lieu et présente l'ordre du jour. Il passe la parole à Véronique Le Bihan qu'il remercie de venir régulièrement au conseil de quartier.

Un retour sur les actions 2010 rappelle le chemin parcouru depuis le début de la mandature :

- Suite aux remarques des années précédentes et avec le budget supplémentaire obtenu auprès de Plaine commune, il a été possible d'organiser des actions complémentaires

en matière de propreté, à savoir le passage de balayeuses le week-end sur les 4 Chemins, avenue Jean Jaurès et avenue de la République (samedi et dimanche de 16h à 22h).

- Le remplacement progressif des corbeilles ayant juste un cerclage par un nouveau modèle de corbeilles avec réceptacle
- En collaboration avec les bailleurs la mise en place, là où c'est possible, de colonnes enterrées (26 colonnes en 2010).
- L'installation de 20 toutou nettes et un arrêté municipal visant à modifier les comportements des propriétaires de chiens.
- Le démarrage de la campagne propreté par voie d'affichage et internet
- La montée en puissance de la verbalisation des dépôts sauvages (200 notes de frais en 2010, contre 85 en 2009 et une trentaine en 2008) avec l'instauration d'une collaboration avec la Police Municipale sur les dépôts sauvages ou sur le stationnement gênant pour le passage des bennes à ordures ménagères

### **Pour 2011, plusieurs objectifs et nouvelles actions sont prévus :**

- Le déploiement de la campagne propreté (clip vidéo à diffuser dans les lieux publics tels que piscine, halls d'accueil de la mairie, réactualisation d'un guide du tri avec un rappel des règles ...)
- L'installation de stands de sensibilisation au tri dans le parc de logement social
- La sensibilisation des commerçants du marché à la propreté avant sanction
- La demande à Plaine commune de cendriers de poche pour organiser des campagnes de sensibilisation des buralistes
- L'implication des bailleurs dans la propreté avec notamment l'organisation de rencontres régulières avec l'OPHLM d'Aubervilliers (sensibilisation des gardiens sur leur rôle dans la chaîne de la propreté pour qu'ils signalent si besoin le manque de conteneurs, qu'ils s'inscrivent à la deuxième collecte des encombrants et veillent au respect des horaires de leur sortie...)
- Amélioration de la collecte des sacs verts
- La réflexion sur l'instauration d'une tarification incitative, c'est à dire « plus je trie, moins je paye »
- La réflexion sur la collecte des D3E (déchets électroniques et électroménagers qui ne sont plus acceptés en décharge depuis le 1<sup>er</sup> janvier et qui doivent être recyclés comme cela est déjà le cas lors d'un apport en déchetterie)

Une première série de questions : les habitants signalent le nombre important de mégots sur l'espace public, surtout devant les cafés et la polyclinique de la Roseraie, ainsi que l'irrégularité dans les horaires de passage des bennes de collecte.

Henri Clément explique que l'Unité Territoriale Propreté négocie avec les bailleurs et les syndicats afin d'optimiser l'utilisation complète du service offert par le nouveau prestataire (Sita). La collaboration avec la Police Municipale pour le stationnement gênant permet d'avoir une plus grande exigence avec la Sita sur la régularité des horaires de passages. Avec des pénalités à la clé, sur les 6 bennes qui sont sur la ville, la pénalité serait de 500 euros par benne et par jour.

Pour le passage des encombrants, il est rappelé que les habitants peuvent appeler « **Allô Agglo** » au **0800 074 904 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)** pour prendre rendez-vous pour un second passage, voir même un 3<sup>ème</sup> à condition de le planifier entre le lundi et le mercredi. Reste à régler le problème des déchets D3E, en prenant en compte les nouvelles règles de sécurité des prestataires.

Le dépôt à l'aire libre d'encombrants, qui incite les dépôts sauvages anonymes, à l'angle de la rue des Cités et de l'allée du Château, devrait être résolu avec la résidentialisation de l'allée (le calendrier de cette opération n'étant pas encore définitivement arrêté). De plus cela fera désormais partie des règles pour les permis de construire des bâtiments à venir.

Pour l'installation d'un container à verre dans un espace privé appartenant à la RIVP, l'UT propreté a besoin d'un accord du propriétaire qu'il attend. Suite aux contacts avec un nouvel interlocuteur à la RIVP, les fusains bénéficieront d'un conteneur de verre supplémentaire d'ici peu. Le renouvellement du marché de la collecte du verre est pour 2014, mais le taux de tri reste faible pour l'instant, une augmentation significative étant visée dans les années à venir grâce à la sensibilisation et à la densification du réseau de containers.

Des véhicules immobiles depuis longtemps sont signalés devant le collège J.Moulin, également à l'intérieur des Fusains, régulièrement stationnés sur la voie Pompière. Mais c'est surtout le manque d'hygiène du Franprix de l'avenue de la République qui est souligné.

Véronique Le Bihan est déjà intervenue sur ce sujet, mais l'intervention sera renouvelée. Elle indique également s'agissant des problèmes de mégots qu'une demande de cendriers de poche a été faite auprès de Plaine commune afin de réaliser des campagnes de sensibilisation des clients des cafés.

Sur l'avenue Jean Jaurès on signale de nombreuses traces de peinture blanche renversée. Henri Clément va aller voir mais parfois la composition chimique des produits ne permet pas d'intervenir efficacement.

Les habitants signalent également beaucoup de verre brisé dangereux. Ils demandent par ailleurs si, depuis l'installation des toutou nettes, des verbalisations ont eu lieu. Pour le verre, les services interviennent avec le Karcher, quant à la verbalisation des propriétaires de chiens, il s'agit pour l'instant d'expliquer et d'agir dans une logique de prévention. Les verbalisations vont se faire dans un deuxième temps.

Des poubelles cassées devant Chné'Or sont signalées, Henri Clément répond que le remplacement est gratuit et fait sous 8 jours mais il faut le signaler à « allô ! Agglo »

Sinon Benoit Logre rappelle qu'un logiciel de signalement est désormais opérationnel au service Démocratie Locale et Développement Social des Quartiers pour l'année 2011.

Le président clôt cette première partie de l'ordre du jour en remerciant Henri Clément pour toutes ces précisions. Il félicite l'équipe du Centre d'Aide par le Travail pour le nouveau contrat sur le nettoyage des espaces verts du square Presles/Barbusse qui améliore la qualité de vie de tous.

Mickaël Mimiette, responsable de la Maison de jeunes Vallès à l'Omja, fait une brève intervention pour expliquer la volonté de mieux prendre en compte le territoire du quartier Paul Bert pour les jeunes de 12 à 17 ans. Au nord et jusqu'à la rue de G. Delalain le secteur est rattaché à la maison des jeunes Jules Vallès dont il est responsable, la partie sud de la cité Presles/Barbusse aux Fusains est rattachée à la maison des jeunes J. Brel, gérée par sa collègue Yamina Sadoudi. Cette dernière est référente pour un groupe déjà constitué qui est accueilli au Caf la première semaine des vacances scolaires. Au programme : le matin aide

aux devoirs encadrés par des étudiants bac + 2 (avec le soutien du service de Prévention et Réussite Educative) et sorties l'après midi.

Michaël explique en complément le fonctionnement du dispositif « Animation sportive de proximité », une opération qui se déroule au gymnase Le Corbusier et qui est ouverte pour des activités de sports collectifs, mais il propose également d'examiner ensemble les besoins identifiés par l'équipe d'animation.

Gisette Dragin rappelle la constitution récente de l'association Auberdiversité dans ce secteur et de la collaboration à trouver avec eux.

Mickaël ancien habitant du quartier les connaît bien et les soutient dans leur structuration. Il a habité 20 ans allée du Château, ancien de l'ASJA, il se propose d'être un interlocuteur pour l'équipe. Il va proposer à quelques jeunes de porter un projet d'enveloppes de quartier, avant le 15 février prochain.

Transition pour le second point à l'ordre du jour : une présentation de quelques-uns des projets déjà déposés. Deux propositions de fresque en trompe l'œil, des baignoires de végétaux choisis et plantés par les habitants, une rampe d'accès handicapé pour accéder au square Presles/ Barbusse, des bancs pour discuter, mais aussi l'enfouissement d'une armoire à gaz disgracieuse, projet ayant fait l'objet d'une ancienne mobilisation restée sans réponse.

La date limite de dépôt des projets pour 2011 est fixée au 15 février, la sélection pour le quartier le 3 mars prochain au cours d'une réunion d'équipe élargie. Une réunion d'arbitrage au niveau de l'ensemble de la commune aura lieu ensuite au printemps pour que les projets puissent être réalisés au courant de cette année 2011.

Un échange s'engage sur la question des locaux pour la salle du quartier, Benoît Logre explique que les négociations avec la Documentation Française ont pris un peu de retard, mais cela devrait-être éclairci dans les prochains mois. Cette option est toujours la piste privilégiée.

Par ailleurs B. Logre annonce que les travaux pour la réalisation de la crèche de 50 berceaux rue Paul Bert démarrent en mars 2011, pour une ouverture en décembre, l'association en charge de la mise en place de cet établissement viendra au prochain conseil de quartier fin mars afin d'expliquer la démarche, qui aura un volet formation qualifiante pour les métiers de la petite enfance. Cette présentation pourra ainsi répondre au souhait manifesté par l'équipe au cours du diagnostic l'an passé, de relayer les opportunités d'emploi sur le territoire.

Une habitante demande quelles seront les modalités d'inscription à la crèche : c'est toujours un guichet unique pour tous au bureau de l'accueil du Réseau d'Assistants Maternelles situé au 5 rue du Docteur Pesqué.

Enfin, l'équipe d'animation rappelle qu'elle est en fin de mandat, puisque, conformément à la charte de la démocratie de proximité, elle sera renouvelée avec de nouveaux engagements en mai 2011 pour une durée de deux ans.

Un appel est lancé à participer au nouvel an chinois vendredi 4 février sur la place du marché, l'année du lapin (ou du lièvre) commence en fanfare avec un dragon. Une soirée solidaire en direction de nos voisins chinois a besoin de bonnes volontés pour se préparer au printemps.

Quelques galettes sont partagées pour terminer ce conseil autour de 22h.